

Voluntis annonce des évolutions dans sa gouvernance

- Changements dans la composition du Conseil d'administration
- Modification de l'organisation et nomination dans l'équipe de direction

Cambridge, MA, et Paris, France - 31 juillet 2020 - Voluntis (Euronext Paris, Ticker: VTX - ISIN: FR0004183960) annonce aujourd'hui des changements dans la composition de son Conseil d'administration et sa structure de management, une nouvelle étape dans la mise en œuvre de sa feuille de route stratégique annoncée en mars 2020.

Conseil d'administration

Dans le cadre de la simplification de l'organisation de Voluntis en adéquation avec sa feuille de route stratégique, le Conseil d'administration a approuvé une réduction du nombre de ses membres. Dans ce contexte, le Dr Roberta Herman et Nicolas Cartier ont démissionné de leurs fonctions d'administrateurs, chacun d'entre eux ayant pris de nouvelles fonctions récemment : le Dr Herman en tant que Président Directeur Général du Joslin Diabetes Center et M. Cartier en tant que Directeur Général Délégué de Mérieux NutriSciences. Cette nouvelle structure du Conseil d'administration, à six administrateurs dont deux indépendants, est entrée en vigueur à compter du 30 juillet 2020.

"Au nom de mes collègues administrateurs, de l'équipe de direction de la société et des actionnaires, je tiens à remercier Roberta et Nicolas pour les contributions importantes qu'ils ont apportées pendant leurs années de service au sein du Conseil d'administration de Voluntis", a déclaré Eric Elliott, Président du Conseil d'Administration de Voluntis. "Même si leur contribution nous manquera, à l'avenir, une taille réduite de notre Conseil d'administration est conforme à notre décision d'adopter une gouvernance d'entreprise allégée."

Organisation et équipe de direction

Parallèlement, l'organisation de la société a également été simplifiée pour soutenir la compétitivité et promouvoir l'innovation et les talents, tout en assurant la continuité des compétences, de la culture et des valeurs de la société.

Le Comité exécutif et le Global management committee sont désormais fusionnés en un seul Comité de direction, présidé par le Directeur général, Pierre Leurent. Toutes les activités commerciales sont désormais regroupées en une seule unité, dirigée par Romain Marmot, nommé Chief Business Officer.

Suite à ces changements organisationnels, le rôle de Directeur des opérations a été supprimé et Alexandre Capet, ancien Directeur des opérations en Europe, quitte la société pour poursuivre d'autres projets.

A propos de Voluntis

Voluntis développe des thérapies digitales pour aider les patients atteints de maladies chroniques à mieux gérer leur traitement au quotidien afin d'en améliorer l'efficacité. Composées d'applications mobile et web, les solutions de Voluntis délivrent instantanément des recommandations personnalisées au patient et à son équipe soignante afin, par exemple, d'ajuster le dosage d'un traitement, d'en gérer les effets secondaires ou

de surveiller des symptômes, tout en permettant un suivi du patient à distance. Ces recommandations sont générées grâce à des algorithmes médicaux digitalisés. Exploitant sa plateforme Theraxium, Voluntis a développé de multiples thérapies digitales, notamment en diabète et en oncologie. Voluntis a établi des partenariats de longue date avec des entreprises de premier plan dans le domaine des sciences de la vie. Basé à Boston et Paris, France, Voluntis est un membre fondateur de la Digital Therapeutics Alliance. Pour en savoir plus : www.voluntis.com

Voluntis est cotée au compartiment C d'Euronext Paris

Mnemo: VTX - ISIN: FR0004183960

Contacts

| NewCap | NewCap | Voluntis |
|----------------------|-------------------------|--------------------------------------|
| Media relations | Investor relations | Matthieu Plessis |
| Nicolas Merigeau | Louis-Victor Delouvrier | Directeur Administratif et Financier |
| voluntis@newcap.eu | voluntis@newcap.eu | investisseurs@voluntis.com |
| +33 (0)1 44 71 94 98 | +33 (0)1 44 71 94 94 | +33 (0)1 41 38 39 20 |

Avertissement

Le présent communiqué contient des déclarations prospectives relatives au groupe Voluntis et à ses activités, y compris ses perspectives et le développement de ses produits. Voluntis estime que ces déclarations prospectives reposent sur des hypothèses raisonnables. Cependant, des déclarations prospectives ne constituent pas des garanties d'une performance future, étant donné qu'elles portent sur des événements futurs et dépendent de circonstances qui pourraient ou non se réaliser dans le futur, et de divers risques et incertitudes, dont ceux décrits dans le document de référence de Voluntis enregistré par l'Autorité des marchés financiers (AMF) le 26 avril 2019 sous le numéro R. 19-013, dont une copie est disponible sur le site internet du Groupe (www.voluntis.com), et de l'évolution de la conjoncture économique, des marchés financiers et des marchés sur lesquels Voluntis est présent. Les déclarations prospectives figurant dans le présent communiqué sont également soumises à des risques inconnus de Voluntis ou que Voluntis ne considère pas comme significatifs à cette date. La réalisation de tout ou partie de ces risques pourrait conduire à ce que les résultats réels, conditions financières, performances ou réalisations de Voluntis diffèrent significativement des résultats, conditions financières, performances ou réalisations exprimés dans ces déclarations prospectives. Voluntis décline toute responsabilité quant à la mise à jour de ces déclarations prospectives.